

Charte installation - transmission

Les parlementaires s'engagent auprès de Jeunes Agriculteurs

Chiffres clefs de l'agriculture en France

- La France compte 474.000 exploitations agricoles
- 922.000 personnes travaillent dans les exploitations agricoles françaises dont 580.860 exploitants
- Une agriculture très diversifiée : bovins viande/ lait, volailles, porcs, grandes cultures, vignes, maraîchage etc.
- L'agriculture représente 54 % du territoire
- L'agriculture française représente 73,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- Plus de 15.000 installations en 2015
- Les exploitants français ont en moyenne 49 ans
- 1/3 des exploitants sont des femmes
- 161.000 agriculteurs professionnels cesseront leur activité en 2022

Engagements

I. Soutenir les Jeunes Agriculteurs du pays

Il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour maintenir une agriculture dynamique et des exploitants sur le territoire car c'est :

- contribuer au dynamisme et à la richesse économique de notre territoire,
- répondre aux défis de la diversité et de la qualité de notre alimentation,
- assurer la pérennité d'une sécurité alimentaire et d'un aménagement équilibré de nos territoires ruraux,
- accroître le potentiel de développement de notre agriculture et réfléchir à de nouveaux débouchés.

Je m'engage à : Soutenir les Jeunes Agriculteurs et à les rencontrer régulièrement, pour échanger sur les propositions du monde agricole.

II. Promouvoir l'agriculture, susciter des vocations et veiller à la professionnalisation de ceux qui font l'agriculture

Les élus reconnaissent que l'agriculture du pays est une agriculture moderne, durable économiquement, qui anime les territoires et qui prend en compte les enjeux environnementaux.

La France compte aujourd'hui 811 centres de formation agricoles. La formation est un élément indispensable dans l'itinéraire d'un agriculteur, que ce soit la formation initiale ou la formation continue. Afin de pouvoir s'adapter aux contraintes changeantes et aux évolutions sociétales, un chef d'entreprise doit être formé et se former tout au long de sa carrière.

Il est donc primordial d'accompagner tous ces profils pour faciliter leur installation et garantir la réussite de leur activité. Pour cela, l'accent doit être mis sur la formation dans le cadre du plan de professionnalisation personnalisé, mais aussi dans le cadre de l'enseignement agricole.

Je m'engage à :

- **Soutenir l'enseignement agricole et l'apprentissage pour continuer à susciter des vocations et former des agriculteurs compétents**
- **Accompagner tous ces profils pour faciliter leur installation et garantir la réussite de leur activité.**
- **Soutenir l'agriculture française, fleuron de l'économie**
- **Valoriser l'agriculture familiale, pourvoyeuse d'emplois**

III. Assurer le renouvellement des générations sur des exploitations viables, vivables et transmissibles

Le taux de maintien des exploitants agricoles ayant bénéficié du dispositif d'accompagnement à l'installation est de 98,7 %, cinq ans après leur début d'activité. Un tiers des nouveaux installés sont des femmes et de plus en plus de hors cadres familiaux franchissent le pas de l'installation.

Nous demandons aux futurs députés de favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs, en contribuant au dispositif d'accompagnement à l'installation et en valorisant des politiques foncières et fiscales favorables aux jeunes.

Afin de maintenir une activité agricole sur l'ensemble des territoires, il est essentiel de promouvoir un cadre national d'accompagnement à l'installation sur le plan humain et financier.

Je m'engage à :

- **Valoriser le dispositif à l'accompagnement PAI CEPPP et les aides (DJA) mises en place par JA.**
- **Promouvoir les outils existants**
- **Favoriser la transmission des exploitations**

IV. Maintenir le foncier

En 50 ans, près de 7 500 000 hectares de terres agricoles ont été perdus au profit de projets de réseaux de transports et du développement de l'habitat individuel. Aujourd'hui, la France compte 28 millions d'hectares de terres agricoles à préserver pour favoriser l'installation des jeunes, car chaque année, 2 000 installations sont rendues impossibles par la perte de 70 000 hectares de terres agricoles.

L'accès au foncier est l'un des principaux freins à l'installation. Dans notre pays le foncier est parfois inaccessible pour un jeune en début de carrière, qui ne peut acquérir les terres suffisantes. Le prix du foncier est souvent déconnecté de la réalité économique de l'activité de l'agriculteur. De plus, la concurrence entre agriculteurs et la présence d'investisseurs tiers font gonfler la demande par rapport à une offre globalement limitée et en diminution constante, ce qui accroît les tensions haussières sur les prix. A cela s'ajoutent des difficultés de mise en location : rétention foncière de la part de certains propriétaires, développement du travail à façon et de la gestion par tiers.

Le foncier est le support indispensable d'une exploitation agricole. Nous attendons la mise en place d'une politique foncière favorable aux jeunes en renforçant le statut du fermage et en permettant de mieux maîtriser les prix à l'acquisition.

Je m'engage : à tout mettre en œuvre pour avoir une gestion raisonnée du foncier dans l'objectif de réduire de moitié de la consommation des terres agricoles d'ici 2020

V. Permettre une politique fiscale facilitant l'installation des jeunes

Dans leurs cinq premières années d'installation, les jeunes font face à de nombreux freins financiers pour accéder au foncier, investir dans des bâtiments, du matériel, etc.

Jeunes Agriculteurs souhaite que les politiques fiscales permettent de faciliter l'installation des jeunes et les premiers pas de leur carrière. Pour cela, les avantages existants liés à l'installation doivent être maintenus, comme les exonérations sociales et fiscales concernant la Taxe foncière sur le non-bâti, l'abattement sur les bénéfices et la réduction des droits de mutation.

Je m'engage à : Maintenir une politique fiscale avantageuse pour les jeunes agriculteurs

VI. Réduire les contraintes administratives

Le poids des contraintes administratives et l'accumulation de réglementations pèsent sur l'engagement des jeunes, la professionnalisation de leur activité et sur la pérennité de leur exploitation. Nous aimerions que les installations soient facilitées et donc plus attractives et que les jeunes ne soient pas freinés par la lourdeur administrative des dossiers d'installations.

Je m'engage à :

- **Alléger les contraintes administratives**
- **Raisonner la réglementation, afin de toujours susciter le désir de s'installer chez des jeunes porteurs de projets**

Fait à :

Le :

Signature :